



FOOT LYON RHÔNE

DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE DE FOOTBALL

30, allée Pierre de Coubertin - 69007 Lyon

Téléphone : 04 72 76 01 01 - Fax : 04 72 76 01 22

E-mail : district@lyon-rhone.fff.fr - Site internet : <https://lyon-rhone.fff.fr>

PV N°513 DU JEUDI 8 JUILLET 2021

Challenge PEF- l'AS Ecully en Argent ...

Après la troisième marche du podium du Challenge PEF avec l'Olympique de Rillieux (voir article du 29 juin), place à la deuxième avec... l'AS Ecully.

Le club dirigé par Francisco Pereira a en effet mené différentes actions liées à des « problématiques » très actuelles (crise sanitaire, solidarité...). Ainsi, durant cette période marquée par la crise sanitaire, les plus jeunes ont produit de magnifiques dessins à destination du personnel soignant de la clinique de la sauvegarde, ainsi que pour celui de l'hôpital du Val d'Ouest. Et comme les héros sont légion en cette période difficile, les pompiers, eux aussi largement mobilisés, ont eu droit à leurs gâteaux. L'AS Ecully a renforcé cet engagement citoyen avec une action « découverte » de la pratique du football auprès de sept jeunes personnes en situation de handicap (jeux d'éveil, psychomotricité...). Le club a également participé à une collecte de gourdes en plastique afin de venir en aide à la petite Zoé, atteinte d'une maladie génétique rare. Résultat : trente-cinq kilos de déchets récoltés qui seront recyclés pour venir en aide à la jeune fille. Après avoir démontré son engagement citoyen, le club de l'AS Ecully a aussi décidé de sensibiliser ses jeunes adhérents aux problématiques environnementales. Ainsi, quatorze jeunes ont ramassé près de deux-cent litres de déchets sur l'ensemble du pôle sportif.

Cinq belles actions qui valaient bien une « médaille d'argent » au challenge PEF cette saison.

Contact PEF : Elabo ELLOH : eelloh@lyon-rhone.fff.fr ou 06 23 43 09 23



SECRETARIAT

Tél 04 72 76 01 03
secretariat@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 5 juillet 2021

Secrétaire Général : Serge GOURDAIN - **Secrétaire Générale Adjointe** : Martine GRANOTTIER

Présents : Serge GOURDAIN et Martine GRANOTTIER

➡ FERMETURE ESTIVALE DU DISTRICT

Le siège du District sera fermé du **Vendredi 23 juillet au lundi 16 août 2021 09h00**.

➡ REMERCIEMENTS

Le **District de Lyon et du Rhône de Football** remercie la **municipalité de VENISSIEUX** ainsi que le **club du FC Vénissieux** pour le prêt de ses installations **LAURENT GUERIN** à l'occasion des finales jeunes de la Coupe du Rhône de football qui a eu lieu le 03 juillet 2021.

Le **District de Lyon et du Rhône de Football** remercie les bénévoles du **FC VENISSIEUX** pour leur participation active au bon déroulement des finales jeunes de la Coupe du Rhône de football qui a eu lieu le 03 juillet 2021.

➡ FELICITATIONS

Le **District de Lyon et du Rhône** félicite les équipes finalistes des Coupes U15, U17 et U20 pour leur fair Play.

En U15 Victoire de L'A.S St Priest 2 face à O Lyonnais 2

En U17 Victoire du F.C Vénissieux 2 face au FC Lyon 3

En U20 Victoire du FC Sud-Ouest face à Sud Lyonnais Foot

➡ INFORMATIONS

Pour écrire et échanger avec **Bernard COURRIER** Président Délégué du DLR voici son adresse email bcourrier@lyon-rhone.fff.fr

Suite à la démission de **Mylène CHAUVOT** de sa fonction de Présidente déléguée du DLR qui reste néanmoins au Comité Directeur ainsi qu'à la commission féminine, nous vous informons de l'élection à bulletin secret de **Bernard COURRIER** à ce poste, qui s'est tenue lors du comité directeur du 10 juin 2021. Le Président **Arsène MEYER** ainsi que les membres du Comité Directeur le félicitent.

A cette occasion, lors de ce même Comité Directeur, **Christian SCHEIWE** a également été élu à bulletin secret sur le poste de Vice-Président, laissé vacant par **Bernard COURRIER** suite à son élection de Président Délégué. Le Président **Arsène MEYER** ainsi que les membres du Comité Directeur le félicitent.

TRESORERIE

Tél 04 72 76 01 04

tresorerie@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 5 juillet 2021

Trésorier : Michel BLANCHARD - Trésorier Adjoint : Franck BALLANDRAS

➡ RELEVÉ DE COMPTE N°1 SAISON 2020/2021

Nous vous rappelons que les relevés n°1 ont été envoyés aux trésoriers et étaient à régler pour le 1^{er} juin 2021. Vous trouverez ci-dessous la liste des Clubs qui n'ont pas réglé. Merci de régulariser la situation au plus vite, sans quoi vos engagements pour la saison 2021/2022 ne seront pas pris en compte.

CLUBS LIBRES

541676	COMORIENS DE LYON F.C
552404	CONFLUENCE AS

CLUBS FUTSAL

564190	VAULX UNITED
581559	AS DES SOURDS DE VAULX EN VELIN
582084	US FUTSAL ST FONTS
582476	FC DEPORTI'VAULX
590655	AS NOUVELLE GENERATION

CLUBS ENTREPRISES

663928	US HMF
664069	7PARTNERS FOOTBALL CLUB
682043	AS DHL LYS
690450	SPARTAK

CLUBS LOISIRS

564084	ATHLETICO ST PRIEST
582754	ASSOCIATION SPORTIVE D'AVENIR
847157	JUVE ST PIERRE (LA)
847171	CERCLE FRANCO ITALIEN
847311	LYON DU CRAMPON 97 (LDC 97)
849801	SAINT POTHIN FC
852153	AIL MANISSIEUX MI-PLAINE LA FOUILLO
863948	AS LIORIS
880971	AS RIMSKYADES

STATUT DE L'ARBITRAGE

Tél 04 72 76 01 03

statut-arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 5 juillet 2021

Présent(s) : Christophe MORCILLO Consultant : Jean-Claude LEFRANC (CTDA)

➡ MUTATIONS SUPPLEMENTAIRES

La Commission du Statut de l'Arbitrage rappelle que les clubs qui ont obtenu le droit de demander des mutations supplémentaires pour la saison 2021-2022 (cf. PV n° 511 du 24 juin 2021) ont jusqu'au **15 juillet** pour exprimer ce besoin à la Commission (par courrier ou par courriel) en précisant la ou les équipes qui bénéficieront de ce(s) mutation(s) supplémentaire(s).

A ce jour, la Commission a reçu la réponse des seuls clubs suivants : **ASJ PORTUGAIS SAINT-PRIEST**
AS MANISSIEUX
FC CORBAS
US VAULX EN VELIN
FC PAYS DE L'ARBRESLE

➡ MUTATIONS D'ARBITRES

La Commission prend note des demandes de mutations des arbitres suivants :

Monsieur Serge RAVOT du club de Saint Jean Sports vers le club de Stade Amplepuisien.

Monsieur Moulay HAMAIZI du club de AS Dardilly vers le club de DOM TAC.

S'agissant de clubs recevant évoluant en championnat de la LAuRA Foot, il appartient à la Commission régionale du Statut de l'Arbitrage de traiter ces demandes.

COMMISSION DES COUPES

Tél 04 72 76 01 29

coupe@lyon-rhone.ffr.fr

Réunion du 5 juillet 2021

Président : Bernard COURRIER

Membres CD : Serge GOURDAIN, Lakhdar TOUATI, Roland BROUAT

Membres : Alain BARBIER – Gilbert BOUTEYRE – Maurice MOURROZ – Pascal PEYRAUD – Noé TEDIM DA SILVA RIOS – Xavier MARTI

Contacts téléphoniques : Bernard COURRIER : 06/78/73/69/47

➡ COUPES

Nous vous invitons à consulter sur le site du DLR le résultat du tirage de la suite des tours de coupe au-delà des 32èmes de finale et ceci jusqu'aux demi-finales.

Les matchs des quarts sont identifiés par le préfixe 'D' (de D1 à D4),

Les matchs des demi-finales sont identifiés par le préfixe 'E' (E1 et E2).

Par application des règlements (club de plus bas niveau recevant), une inversion de match pourra être imposée lors du positionnement des matchs.

➡ COUPE SENIORS / COUPE VIAL

Demi-finales de la coupe Séniors :

FC VENISSIEUX - FC LYON

FC GERLAND - FC ST-CYR MT D'OR.

Ces demi-finales auront lieu à la rentrée avant le début du championnat sur le terrain du premier nommé.

La finale de la coupe Séniors et la finale de la coupe Vial auront lieu à la rentrée sur le site de Chazay d'Azergues.

➡ COUPE VETERANS

Demi-finales de la coupe Vétérans :

UGA DECINES - FC MENIVAL

FEYZIN CBE - US MEYZIEU

Ces demi-finales auront lieu à la rentrée avant le début du championnat.

La finale de la coupe vétérans aura lieu à la rentrée sur le site de ES ST-PRIEST.

➡ REUNION DE PREPARATION

Les clubs suivants (un ou deux représentants par club) sont invités à une réunion au siège du District **Le lundi 12 juillet 2021 à 19h00** afin de faire le point sur l'organisation des rencontres de coupe 2020-2021 restant à disputer.

Sont concernés les clubs suivants : FC Vénissieux, FC Lyon, FC Gerland, FC ST-Cyr, ES Genas, Sud Lyonnais Foot, UGA Décines, FC Ménival, Feyzin CBE, US Meyzieu ainsi que FC Chazay et ES St-Priest.

➡ COUPES U15, U17 ET U20

Le président et les membres de la commission des coupes remercient les bénévoles du club de FC Vénissieux pour leur participation active au bon déroulement des finales de ces coupes jeunes.

En U15, victoire de AS ST-PRIEST 2 face à O LYONNAIS 2

En U17, victoire de FC VENISSIEUX 2 face à FC LYON 3

En U20, victoire de FC SUD OUEST face à SUD LYONNAIS FOOT

Lors des assemblées générales de groupement, des fanions et des dotations seront remises aux clubs ayant participé à ces finales.

➡ PLANNING DES TOURS DE COUPE

	1/2	Finale
Séniors	septembre	septembre
Féminines		Septembre
Vétérans	septembre	septembre

➡ MESSAGE DE LA LIGUE

Les inscriptions pour la Coupe de France Féminine, la Coupe Gambardella Crédit Agricole et la Coupe Nationale Futsal sont désormais ouvertes sur FOOTCLUBS pour la saison 2021/2022. Retrouvez ci-après toutes les modalités d'engagement.

Dates limites d'engagement sur FOOT CLUBS :

§ **GAMBARDELLA : 20 juillet 2021** => possibilité après cette date de s'engager jusqu'au **15/08/2021** par mail auprès du service Compétitions. Le droit d'engagement est fixé à **26 euros**.

§ **COUPE DE FRANCE FEMININE : 15 août 2021**. Le droit d'engagement est fixé à **26 euros**.

§ **COUPE NATIONALE FUTSAL : 15 septembre 2021**. Le droit d'engagement est fixé à **10 euros**.

Tous les clubs ayant participé à la COUPE DE FRANCE FEMININE / GAMBARDELLA / COUPE NATIONALE FUTSAL saison 2020/2021 sont pré engagés. Si ces clubs souhaitent participer pour la saison 2021/2022, il suffit de donner son accord. Pour ce faire, il suffit de se connecter à Footclubs :

1. choisir la saison 2021/2022
2. cliquer sur le menu « compétitions fédérales » puis sur la rubrique « engagements »
3. Sélectionner Accord dans « Avis club » puis VALIDER

Pour les clubs non engagés en 2020/2021 souhaitant participer à la COUPE DE FRANCE FEMININE / GAMBARDELLA / COUPE NATIONALE FUTSAL saison 2021/2022, il suffit de se connecter à Footclubs et de formuler une demande d'engagement.

1. choisir la saison 2021/2022
2. cliquer sur le menu « compétitions » puis sur la rubrique « engagements »
3. cliquer sur le bouton en bas à droite «Engager une équipe »
4. choisir le Centre de gestion : FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL et puis se laisser guider par les instructions.

ATTENTION : Une demande d'engagement sur Footclubs doit être considérée comme un « pré-engagement ». Ce dernier deviendra effectif qu'après avoir été validé par la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football.

NB : Clubs en cours de fusion

Les clubs ayant des dossiers de fusion en cours ne doivent engager qu'une seule équipe en Coupe au nom d'un des clubs concernés par cette fusion.

Le Service des Compétitions procédera à la régularisation de cet engagement au nom du club issu de la fusion

**Pour toute demande de renseignements complémentaires Contacter le Service Compétitions de la ligue
e.mail : competitions@laurafoot.fff.fr**

COMMISSION DES REGLEMENTS

Tél 04 72 76 01 09
reglement@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 5 juillet 2021

Composition de la Commission :

Membres du Comité Directeur : INZIRILLO Joseph (Président) – BLANCHARD Michel - MORCILLO Christophe.

Membres représentants des clubs : PIEGAY Gérard - MARZOUKI Mahmoud – TOLAZZI André MONTERO Antoine – BALANDRAUD Jean-Luc – VASSIER Georges --

Membres présents à la réunion : MONTERO Antoine – BALANDRAUD Jean-Luc -- TOLAZZI André – INZIRILLO Joseph – PIEGAY Gérard – BLANCHARD Michel

➔ LA CR COMMUNIQUE AUX CLUBS ET AUX COMMISSIONS

RAPPELS

Si vous choisissez de transformer vos réserves en réclamation (confirmation de vos réserves) par courriel, vous êtes priés de respecter la procédure décrite ci-dessous.

Les confirmations des réserves d'avant-match, les réclamations d'après-match et les évocations sont à envoyer à l'adresse électronique (courriel) du DLR et uniquement à l'adresse suivante : district@lyon-rhone.fff.fr

Si vous avez des précisions à apporter ou des demandes de renseignements sur les Règlements Sportifs, adressez vos courriels à l'adresse suivante (aucun renseignement ne sera donné les week-ends ou jour des rencontres et encore moins par téléphone) : reglement@lyon-rhone.fff.fr

➔ INFORMATION AUX CLUBS

La CR rappelle que l'article 147 des RG de la FFF prescrit qu'une rencontre ne peut être homologuée avant le quinzième jour qui suit son déroulement. **Cette homologation est de droit le trentième jour à minuit, si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date.** Par exception, une rencontre de coupe peut être homologuée avant le quinzième jour qui suit son déroulement.

La FMI propose plusieurs possibilités de réserves qui ne correspondent pas forcément au règlement du DLR.

La fonction « autre » propose un texte libre à saisir manuellement.

Il est rappelé que les réserves inscrites dans la FMI sont des réserves fédérales et que certaines réserves ne sont pas totalement adaptées au District de Lyon et du Rhône de Football

Pour les réserves du District non pré-remplies dans la FMI, les Clubs doivent utiliser la mention « Réserve autre sur équipe recevante » ou « Réserve autre sur équipe visiteuse » et établir la réserve eux-mêmes.

Réserves concernant les licences non actives : La CR ne pourra les traiter que lorsque la licence sera validée par la LAURA FOOT

RAPPEL SAISON 2020 – 2021

La commission rappelle qu'une réserve doit comporter des griefs précis (qualification ou participation joueur).

La commission vous conseille de vous reporter à la page 60 de l'annuaire 2019-2020 chapitre « Comment doit être formulé une réserve »

➔ RECEPTION - RECLAMATIONS D'AVANT MATCH

Affaire N° 34 : O. Vaulx – FC Lyon – Coupe DLR – U 17

Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 01/07/2021

Réserve confirmée par le club de O. Vaulx par courriel.

Affaire N° 36 : Ent SCL/ESGA 2 – Chandieu Heyrieux – Coupe Vial – Féminines

Motif : Joueuses en équipe supérieure – Rencontre du 04/07/2021

Réserve confirmée par le club de Chandieu Heyrieux par courriel.

Affaire N° 37 : FC Lyon 3 – FC Vénissieux 2 – Coupe DLR – U 17

Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 03/07/2021

Réserve confirmée par le club de Lyon FC par courriel.

RECEPTION - RECLAMATIONS D'APRES MATCH

Affaire N° 35 : O. Vaulx – Sud Lyonnais – Coupe Vial – Féminines

Motif : joueuses en équipe supérieure – Rencontre du 04/07/2021

Réserve du club de O. Vaulx par courriel

DECISIONS

Affaire N° 34 : O. Vaulx – FC Lyon – Coupe DLR – U 17

Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 01/07/2021

Réserve confirmée par le club de O. Vaulx par courriel.

Après vérification des feuilles de matchs des équipes du FC Lyon (U 17 – National – groupe C), U18 – R 2 – poule D) et (U 16 – R 2) seuls 3 joueurs ont participé avec les équipes supérieures.

En conséquence, la CR confirme le résultat acquis sur le terrain.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football. (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

Toutefois, pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée

Affaire N° 35 : O. Vaulx – Sud Lyonnais – Coupe Vial – Féminines

Motif : joueuses en équipe supérieure – Rencontre du 04/07/2021

Réserve du club de O. Vaulx par courriel

Après vérification des feuilles de matchs de l'équipe 1 de Sud Lyonnais (Seniors – R 1 – poule B), seule 3 joueuses ont participé avec l'équipe supérieure.

En conséquence, la CR confirme le résultat acquis sur le terrain.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football. (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

Toutefois, pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée

Affaire N° 36 : Ent SCL/ESGA 2 – Chandieu Heyrieux – Coupe Vial – Féminines

Motif : Joueuses en équipe supérieure – Rencontre du 04/07/2021

Réserve confirmée par le club de Chandieu Heyrieux par courriel.

Après vérification des feuilles de matchs de l'équipe 1 de Genas Azieu (Seniors – Régional 1) seulement 2 joueuses ont participé avec l'équipe supérieure.

En conséquence, la CR confirme le résultat acquis sur le terrain.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football. (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

Toutefois, pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée

Affaire N° 37 : FC Lyon 3 – FC Vénissieux 2 – Coupe DLR – U 17

Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 03/07/2021

Réserve confirmée par le club de Lyon FC par courriel.

Après vérification des feuilles de matchs de l'équipe de Vénissieux (U 16 – R 2 – poule B), seul 2 joueurs ont participé avec l'équipe supérieure.

En conséquence, la CR confirme le résultat acquis sur le terrain.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football. (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

Toutefois, pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée

Le Président
Joseph INZIRILLO

Le Secrétaire
Jean-Luc BALANDRAUD

COMMISSION DE DISCIPLINE

Tél 04 72 76 01 08
discipline@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 5 juillet 2021

Président : Eric GRAU

Membres du comité directeur : Roger ANDRE - Alain RODRIGUEZ

Membres représentant des clubs et autres personnalités : Lucien SINA, secrétaire – André QUENEL - Loïc RIETMANN, représentant l'Amicale des Educateurs, Jean-Marie SANCHEZ – Nourredine ERRACHIDI, représentant des Arbitres - Yanis LEMCHEMA – Guy CASELES – Robert PROST, Instructeur

Absences Excusés : Roger ANDRE – Alain RODRIGUEZ – Guy CASELES – Lucien SINA – André QUENEL – Nourredine ERRACHIDI – Robert PROST – Loïc RIETMANN

La commission invite les expéditeurs de courriels utilisant à juste titre l'adresse officielle du district « district@lyon-rhone.fff.fr » de mettre en copie la commission pour les affaires la concernant, à sa nouvelle adresse : « discipline@lyon-rhone.fff.fr ». Il appartient aux clubs de tenir informé chacun des intéressés des requêtes et décisions de la commission de discipline ainsi que des modalités pour un recours éventuel.

INFORMATIONS IMPORTANTES AUX ARBITRES

La commission de discipline rappelle aux arbitres : que les cartons noirs, rapports d'après match, rapports sur des incidents doivent impérativement être mentionnés sur la feuille annexe ou sur les observations d'après match de la FMI, puis signés par l'arbitre et par les dirigeants des deux clubs, ceci pour éviter d'éventuelles convocations, notamment pour les dirigeants.

RAPPEL : Lorsqu'un joueur est exclu pour faute grossière, si le joueur victime de la faute est blessé et ne reprend pas part à la rencontre ou est évacué par les pompiers, il faut impérativement le mentionner dans le rapport.

La commission de discipline constate une recrudescence de non envoi de rapport suite aux exclusions, ces rapports sont très importants pour l'application des sanctions, ils doivent être envoyés dans les quarante huit heures suivant la rencontre, uniquement à cette adresse mail : district@lyon-rhone.fff.fr

La commission de discipline rappelle aux arbitres que le contrôle de l'identité des personnes présentes sur les bancs de touche doit être effectué avant la rencontre.

➡ INFORMATIONS IMPORTANTES AUX CLUBS ET LICENCIES

Suite aux modifications des règlements et sanctions disciplinaires, une plate-forme concernant l'envoi de mails sécurisés et traçables, est utilisée pour l'envoi des convocations et des notifications des sanctions disciplinaires, les convocations et les notifications seront envoyées à l'adresse mail officielle du club concerné. Suivant la sanction, les notifications seront également envoyées à l'adresse mail du joueur concerné.

Les mails ainsi envoyés seront tracés, l'expéditeur aura automatiquement la confirmation de la réception de ce mail de la part du club ou du licencié concerné, en cas d'appel des décisions, ces derniers disposeront de sept jours à compter du lendemain de la date d'envoi du courrier électronique avec accusé de réception.

Cette procédure remplace la plupart des courriers recommandés avec accusé de réception, sauf pour les affaires les plus graves.

Suite aux modifications des règlements et sanctions disciplinaires, voir les nouveaux barèmes des sanctions disciplinaires dans l'annuaire 2019/2020 du DLR, de la page 143 à 148

Devant la multiplication d'incidents de ce type, la Commission de Discipline du D.L.R. précise que :

- Toute référence aux personnes exerçant des fonctions au sein des organes déconcentrés de la F.F.F. (Ligue, district, groupement) à l'encontre d'un Officiel, afin de contester l'arbitrage, pourra être qualifiée par la présente commission, comme des propos menaçants lors de la détermination de la sanction.

- Une tenue correcte est indispensable à la bonne tenue d'une audition devant la Commission de Discipline. Dans le cas contraire, notamment par le biais de propos diffamatoires, injurieux et/ou menaçants, la présente Commission se réserve le droit de sanctionner un licencié sur la seule base de son comportement lors de l'audition.

De la même manière, une sanction pourra se voir aggravée en cas de comportement inadapté lors de l'audition.

Suite à deux affaires similaires, la commission de discipline rappelle aux clubs qu'il est formellement interdit à un dirigeant d'être sur le banc de touche avec des béquilles.

Elle demande aux arbitres et aux délégués officiels du DLR de faire respecter scrupuleusement cet interdit.

➡ DEMANDE DE RAPORTS

Match N°23361990 Séniors Coupe de LYON et du RHONE du 20/06/2021 FC ANTILLAIS VILLEURBANNE (525630) // VAULX OLYMPIQUE (528353)

CLUB: FC ANTILLAIS VILLEURBANNE (525630)

Suite au rapport en sa possession, la commission de discipline suspend à titre conservatoire, à dater du **21/06/2021** le joueur **Mr Christophe PILON**, licence n° 2929313055 et l'éducateur **Mr Sébastien ANGEON** licence N° 2528707469 du FC ANTILLAIS VILLEURBANNE, jusqu'à audition et décision à intervenir.

La commission demande aux dirigeants du club du FC ANTILLAIS de lui faire parvenir dans les plus brefs délais et au plus tard le **lundi 12/07/2021 à neuf heures**, un rapport :

1/ Sur le comportement intimidant et menaçant de **Mr Christophe PILON** à l'encontre des joueurs adverses après la rencontre.

2/ Sur le comportement inadmissible de votre éducateur **Mr Sébastien ANGEON** à l'encontre de l'arbitre officiel.

NB : Sur demande préalable à la commission par les intéressés autorisés, il est possible de consulter les dossiers au siège du district et de solliciter une comparution. Cependant, toute requête inappropriée pourra être rejetée.

Cette notification est adressée directement à votre club. Vous avez l'obligation d'en informer les licenciés (es) intéressés (es), ou les personnes investies de l'autorité parentale si l'intéressé (e-s) est mineur (e-s).

E. GRAU - Président

L. SINA – Secrétaire

Match N°23368420 Séniors Coupe de LYON et du RHONE du 30/06/2021 FC ST CYR-COLLONGES (530052) // FC SUD OUEST 69 (581322)

CLUB: FC SUD OUEST 69 (581322)

Suite au rapport en sa possession, la commission de discipline suspend à titre conservatoire, à dater du **1^{er} juillet 2021** les joueurs indiqués ci-dessous :

Mr Lucas GROSJEAN, licence N° 2545019308 de FC SUD OUEST 69, jusqu'à audition et décision à intervenir.

Mr Martin SANGARAMA, licence N° 2544321263 de FC SUD OUEST 69, jusqu'à audition à intervenir.

La commission demande au club de **FC SUD OUEST 69** de lui faire parvenir dans les plus brefs délais et au plus tard le **lundi 12 juillet 2021 à neuf heures**, un rapport sur le comportement des joueurs **Mr Lucas GROSJEAN et Mr Martin SANGARAMA** lors de la rencontre suscitée (acte de brutalité envers un adversaire).

CLUB: FC ST CYR COLLONGES (530052)

Suite au rapport en sa possession, la commission de discipline suspend à titre conservatoire, à dater du **1^{er} juillet 2021** les joueurs indiqués ci-dessous :

Mr Mawenn LONGFORT, licence N° 2547294973 de FC ST CYR-COLLONGES, jusqu'à audition et décision à intervenir.

Mr Fayssal BELDJOUDI, licence N° 2546264187 de FC ST CYR-COLLONGES, jusqu'à audition à intervenir.

La commission demande au club de **FC ST CYR-COLLONGES** de lui faire parvenir dans les plus brefs délais et au plus tard le **lundi 12 juillet 2021 à neuf heures**, un rapport sur le comportement des joueurs **Mr Mawenn LONGFORT et Mr Fayssal BELDJOUDI** lors de la rencontre suscitée (acte de brutalité envers un adversaire).

NB : Sur demande préalable à la commission par les intéressés autorisés, il est possible de consulter les dossiers au siège du district et de solliciter une comparution. Cependant, toute requête inappropriée pourra être rejetée.

Cette notification est adressée directement à votre club. Vous avez l'obligation d'en informer les licenciés (es) intéressés (es), ou les personnes investies de l'autorité parentale si l'intéressé (e- s) est mineur (e-s).

E. GRAU - Président

L. SINA – Secrétaire

RECRUTEMENT

Pour étoffer et amener de la parité, la commission de discipline recherche des bénévoles pour la saison 2021-2022. Si cela vous intéresse, merci d'envoyer votre candidature par mail sur le site du District de Lyon et du Rhône district@lyon-rhone.fff.fr, ou sur l'adresse mail de la discipline discipline@lyon-rhone.fff.fr

Vous en remerciant par avance,

Bien à vous,

Éric GRAU Président

COMMISSION SPORTIVE ET DES COMPETITIONS

Tél 04 72 76 01 05
sportive@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 5 juillet 2021

Président : Lakhdar TOUATI.

Vice-Président : Alain BARBIER.

Elu du Comité Directeur : Bernard COURRIER.

Membres : Maurice MOURROZ, René TOREND, Jean-Michel JASTRZAB, Christophe MELINON, Robert DI RIENZO, Gabriel FAVRE.

Absents excusés : Jean-Michel JASTRZAB, Christophe MELINON.

Contacts téléphoniques : Lakhdar TOUATI : 06 07 90 40 12

MESSAGES TRES IMPORTANT A L'ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

Toute demande doit être effectuée par messagerie, via la boîte mail officielle du club. Cet écrit doit être **nominativement** signé et adressé à la **Commission Sportive et des Compétitions**.

Attention, désormais seules les demandes de modifications de match effectuées par FOOTCLUBS sont prises en compte.

➡ CHAMPIONNAT 2021/2022

U15 D1 poule B : FC ST-CYR AU MONT D'OR 1 (530052) intègre cette poule.

U15 D2 poule A : FC VENISSIEUX 3 (582739) remplace FC ST-CYR AU MONT D'OR 1

U15 D3 poule B : AS CHANDIEU-HEYRIEUX (582234) remplace AS DIEMOZ 1 (AS DIEMOZ 1 intègre U15 D4)

➡ ENGAGEMENTS DERNIERES DIVISIONS

La date limite des **engagements pour les dernières divisions du DLR** (Séniors D5 / U20 D2 / U17 D4 / U15 D4 et Vétérans) est fixée au **Dimanche 05 Septembre 2021**

➡ ATTESTATION D'ÉCLAIRAGE DES TERRAINS

Selon l'article 17 alinéa 11 des règlements sportifs du DLR les clubs n'étant pas en règle vis-à-vis de l'éclairage de leur terrain se verront opposer un refus pour tous leurs matchs programmés en nocturne. D'autre part, en cas de doute sur la qualité d'éclairage d'un terrain, le DLR se réserve le droit d'envoyer un membre de la commission des terrains qui, assisté d'un représentant de la mairie et d'un membre du club, vérifiera la qualité de cet éclairage. Si vous prévoyez de jouer en nocturne, nous vous invitons à vous mettre en règle pour l'éclairage de votre terrain. La fiche d'attestation d'éclairage est à votre disposition sur le site du DLR (A télécharger / Documents Sportive et Compétitions / Fiche d'attestation d'éclairage). Les clubs intéressés par une telle disposition doivent faire parvenir cette demande à la commission Sportive.

RAPPEL : Nous invitons tous les clubs à nous envoyer **une attestation d'éclairage à jour avant le 30 Août 2021.**

➡ PRÉSERVATION DE TERRAIN

Nous vous rappelons que, en référence à l'article 18 des règlements sportifs du District du Rhône, Les Clubs ont la possibilité de donner une priorité à un terrain pour leur équipe première, qu'elle soit de niveau District, Ligue ou Fédéral ; le même type de priorité pourra être donné pour les équipes de Jeunes jouant en Ligue ou en Fédération. Ce terrain sera prioritaire pour l'équipe en question et préservé spécialement en cas d'intempéries.

La fiche de demande d'attestation de préservation de terrain est à votre disposition sur le site du DLR (A télécharger / Documents Sportive et Compétitions / Fiche de Préservation de terrain).

Les clubs intéressés par une telle disposition doivent faire parvenir cette demande à la commission Sportive le plus rapidement possible.

➡ ENTENTES

Nous rappelons que le District donne la possibilité aux clubs de constituer des **équipes en Entente**.

L'entente permet à des clubs d'associer leurs joueurs afin de les faire jouer ensemble dans les compétitions de District. Ces clubs doivent appartenir au même district ou à deux districts limitrophes d'une même ligue.

Les équipes en Entente peuvent participer à l'ensemble des compétitions en District.

Les ententes de la saison 2020/2021 ne sont pas reconduites automatiquement pour la saison prochaine.

La demande de création de l'entente doit être formulée auprès du District au plus tard à la date de clôture des engagements de la catégorie concernée.

Elle doit désigner le club responsable administrativement de l'équipe en Entente (dit « Club support ») et le(s) lieu(x) de pratique.

COMMISSION FEMININE

Tél 04 72 76 01 10
feminine@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 5 juillet 2021

Présents : Mr CATHELAND.

Excusée : Mmes CHAUVOT. VERGUET. DI RIENZO. PLATROZ.

➡ AG DE DEBUT DE SAISON 2021/2022

IMPORTANT !!!!! : SAMEDI 18 SEPTEMBRE 2021 de 9 h30 à 12 heures au district de Lyon et du Rhône de Football.
ATTENTION : Limité à deux personnes par Club.

➡ INFORMATIONS POUR TOUTES MODIFICATIONS DES RENCONTRES

ATTENTION : LA COMMISSION FEMININE NE PRENDRA PLUS EN CHARGE LES CHANGEMENTS D'HORAIRE, DE LIEU, ETC....SAUF EN DEBUT DE SAISON POUR L'ENSEMBLE DES RENCONTRES A DOMICILE. VOUS DEVEZ IMPERATIVEMENT PASSER PAR FOOTCLUBS.

➡ FEMININES SENIORS A 11

Attention !! Peuvent évoluer dans cette catégorie : 2 U18F (née en 2004), 1 U17F (née en 2005), 0 U16F (née en 2006).

Seniors D1 - Poule Unique

10 Clubs engagés à ce jour : Villefranche Fc 1, A.S. St Martin en Haut 2, O. St Genis Laval 1, Ent. Scl/Esga 2, Vaulx Olympique 1, Chassieu Décines F.C. 2, Sud Lyonnais F 2013 2, Chaponnay Marennes 1, **Muroise Foot 1 (en attente de confirmation)**, Caluire F.Filles 1968 2.

Seniors D2 Phase 1

Inscription sur FOOTCLUBS : Date limite d'engagement le 29 août 2021

Attention après cette date plus aucune inscription ne sera prise en compte.

13 Clubs engagés : Ent. Cascol/Ménival 1, St Priest 1, Lyon football fc 2, St Amplepuisien 1, La Giraudière 1, F.C. Pontcharra St Loup 2, U.S. Millery Vourles 1, L'arbresle Fcp 1, L'Arbresle Fcp 2, Colombier Satolas Fc 1, Ass Chandieu-Heyrieu 1, S.C.B.T.P. 1, Goal Féminines Chazay 2.

➡ FEMININES SENIORS D1 A 8

Attention !! Peuvent évoluer dans cette catégorie : 2 U18F (née en 2004), 1 U17F (née en 2005), 0 U16F (née en 2006).

Inscription sur FOOTCLUBS : Date limite d'engagement le 29 août 2021

Attention après cette date plus aucune inscription ne sera prise en compte.

5 Clubs engagés : Craponne As 1, Am. S. De Diemoz 1, Manissieux As 1, Entente Féminine Couzon/Rive Droite 1, F.C. Croix Roussien 1.

➡ FEMININES U18 D1 A 11

Attention !! Peuvent évoluer dans cette catégorie : U18F (née en 2004), U17F (née en 2005), U16F (née en 2006), 3 seulement U15F (née en 2007).

Inscription sur FOOTCLUBS : Date limite d'engagement le 29 août 2021

Attention après cette date plus aucune inscription ne sera prise en compte.

13 Clubs engagés : Asvel Villeurbanne 1, Villefranche Fc 1, St Priest As 2, Craponne As 1, A.S. St Martin en Haut 1, O. St genis Laval 1, Ent. Limonest. Dardilly. St Didier 1, Essor Bresse Saône 1, F.C. Pontcharra St Loup 1, Chassieu Décines F.C. 1, Sud Lyonnais F 2013 1, Goal Féminines Chazay 2, Savigny 1.

➡ FEMININES U18 D1 A 8

Attention !! Peuvent évoluer dans cette catégorie : U18F (née en 2004), U17F (née en 2005), U16F (née en 2006), **3 seulement U15F** (née en 2007).

Inscription sur FOOTCLUBS : Date limite d'engagement le 29 août 2021

Attention après cette date plus aucune inscription ne sera prise en compte.

5 Clubs Engagés : Eveil de Lyon 1, Am. Laiq. Moins 1, Oyonnax Pvf 1, Fcso 69 1, Vaulx en Velin 1.

➡ FEMININES U15 D1 A 8

Attention !! Peuvent évoluer dans cette catégorie : U15F (née en 2007), U14F (née en 2008), **3 seulement U13F** (née en 2009).

Inscription sur FOOTCLUBS : Date limite d'engagement le 29 août 2021

Attention après cette date plus aucune inscription ne sera prise en compte.

18 Clubs engagés : Asvel Villeurbanne F 1, Villefranche Fc 1, St Priest As 1, Lyon Football Fc 1, O. St Genis Laval 1, Sporting club Lyon 1, Eveil de Lyon Fem 1, Domtac Fc 1, F.C. Pontcharra St Loup 1, F.C Bords de Saône 1, U.S. Millery Vourles 1, Chassieu Décines F.C. 1, F.C. Franc Lyonnais 1, Sud Lyonnais F 2013 1, C.F.F. 1968 1, FC Reneins Vauxonne 1, S.C.B.T.P 1, Goal Féminines Chazay 1.

➡ COUPE DE LYON ET DU RHONE (COUPE VIAL)

Résultats des ½ finales du 04/07/2021

Ent SCL/ESGA 2 **contre** Ass. Chandieu-Heyrieux 1 **8-1**, Vaulx Olympique 1 **contre** Sud Lyonnais F 2013 **2.1-2** **En attente de la décision de la commission des règlements pour les deux rencontres.**

Règlement sont autoriser de jouer : 3 Joueuses ayant participé au championnat de ligue.
5 joueuses en sur classement (U 18 seulement).

Pas de prolongations, tirs au but direct. Les indemnités d'arbitrage sont à la charge du District.

COMMISSION FUTSAL

Tél 04 72 76 01 07

futsal@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 5 juillet 2021

Président et membre du Comité Directeur : M. Roland BROUAT

Membres de la commission : M. Lionel POIRIER, M. Bernard LACHAPELLE, M.Thierry BOLZE

➡ AVIS A TOUS LES CLUBS

Les courriers concernant le FUTSAL doivent être adressés par mail à cette commission : futsal@lyon-rhone.fff.fr

La composition des poules sera définie ultérieurement , car trop peu de clubs sont inscrits à ce jour. La commission vous demande de bien vouloir accepter ou refuser la pré-inscription au plus tot afin de finaliser notre championnat .

➡ COUPES

07/11 : 1^{er} tour tirage intégral . Rappel : les perdants de la coupe de Lyon et du Rhône pourront être reversés en coupe de l'Avenir .

12/12 : tour de cadrage afin de définir 16 qualifiés

06/02 : 1/8 finales

13/03 : ¼ finales

10/04 : Demi-finales

15/05 : Finales

➡ COPA COCA COLA TOUR DEPARTEMENTAL

Le tour départemental s'est déroulé ce samedi à Chassieu, avec un état d'esprit remarquable de la part de tous les participants

Remerciements à la ville de Chassieu, au club de Chassieu-Décines, aux 2 arbitres J.Jullien et T. Mghezzi qui ont officié toute la journée. Bravo à Sébastien, Jérôme et Christian pour la parfaite organisation

Résultats : Poule A : 1er : Condrieu
2eme : Goal FC 1
3eme : Croix Rousse
4eme : Ternay
Poule B : 1^{er} : ALF
2eme : FC Vaulx
3eme : Goal FC 2

➡ A NOTER

L'Assemblée Générale Futsal aura lieu le Samedi 28 Aout à 10h au District de Lyon et du Rhône.

Ordre du jour : Point sur la reprise du championnat
Nouvelle formules des coupes
Plateaux Jeunes
Questions diverses

COMMISSION LE FOOT ENSEMBLE

Tél 04 72 76 01 09

foot-adapte@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 6 juillet 2021

Président : Joseph INZIRILLO Tel. 06 89 02 80 71

Vice-présidente : Evelyne MONTEIL Tel. 06 30 34 70 70

Secrétaire : Sandrine BORNE Tel. 06 67 19 72 05

Membres : Sonia et Mahmoud MARZOUKI – Jérôme EXBRAYAT –

Jérôme HERNANDEZ – Johan GUERIN – Georges VASSIER

CD : Dr Christian BERGER-VACHON - Lydie DI RIENZO – Roland BROUAT

Adresse : District du Rhône, 30 Allée Pierre de Coubertin, 69007 Lyon

Mail : foot-adapte@lyon-rhone.fff.fr

Tel : 04 72 76 01 09 uniquement le lundi et le mardi de 17 H 00 à 19 H 00

Dans la continuité malgré la pandémie le foot ensemble à continuer à évoluer. Ce groupe est là pour aiguiller les clubs qui souhaiteraient intégrer des joueurs handicapés dans leur effectif ou créer une section foot adapté. Plusieurs clubs nous ont contactés comme O. Rillieux – UGA Décines – Givors – Craponne – l'Arbresle – Ste Foy les Lyon plus d'autres clubs avec qui nous n'avons pas encore eu le contact mais qui sont dans la démarchent. Nous répondons à leur questionnement. Nous organisons des journées de sensibilisation en salle ou en extérieur en collaboration avec le CDSA (sport adapté) et le handisport. On se déplace lors des manifestations organisées pour les clubs.

On à participé à la journée d'initiation sportive de l'Olympique de Rillieux avec l'IME de Rillieux, regroupement de jeune en handicap psychique. Pour cette prochaine saison nous avons arrêtés la date du 30 septembre pour la grande journée inter handicap annuelle. Plus une journée en salle en janvier ou février (date à définir).

D'autres projets sont en cour d'élaboration dont :

Une réunion programmée avec les clubs intéressés le **VENDREDI 24 SEPTEMBRE à 18h30** sur inscription préalable, vous pouvez nous écrire à l'adresse mail ci-joint foot-adapte@lyon-rhone.fff.fr

Les membres de la commission vous souhaitent de bonnes vacances

GROUPEMENT BREVENNE

Tél 04 78 45 57 56
brevenne@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 6 juillet 2021

Présents : Denis Contamin, Christian Collet, Marc Bayet, Hadi Laribi, Christophe Laval, François Potier, Farid Ben Farah, Yohann Escoffier

Groupeement Brévenne 1 rue Louis Martel 69630 CHAPONOST tel : 04-78-45-57-56

mails : brevenne@lyon-rhone.fff.fr et brevenne-pdt@lyon-rhone.fff.fr

➡ PRESIDENCE

Marc BAYET

L'Assemblée Générale du Groupeement Brévenne se tiendra le samedi 11 Septembre à 9h00 à la salle socio-culturelle de Chaponost.

Les permanences du Groupeement Brévenne reprendront le mardi 31 Août ; pensez à inscrire vos équipes pour la saison 2021-2022 ! A ce propos, quelques rappels :

- les inscriptions effectuées en Coupes à 11 de Groupeement ne deviennent effectives qu'en cas d'élimination de la Coupe de Lyon et du Rhône (jusqu'en 32° finale).

- Dans la catégorie U13, les équipes 1 sont, sauf demande contraire, automatiquement inscrites au Festival U13 et ce gratuitement. Les équipes éliminées lors des deux premiers tours du Festival sont reversées en Coupe Brévenne.

La reprise des catégories se fera le 11/09 en U13, le 18/09 en U11 et en U9 et le 25/09 en U7.

Je formule le vœu de reprendre de manière pleine et entière dès la rentrée notre activité qui nous manque tant... En attendant, tous les membres du Groupeement se joignent à moi pour vous souhaiter à tous d'excellentes vacances bien méritées. A la saison prochaine !

➡ COMMISSION U7

Christophe LAVAL et Yohann ESCOFFIER

Courriers reçus : HAUTS LYONNAIS : courrier reçu, désolé pour ce malentendu

Feuilles bilan ou d'effectifs manquantes

GREZIEU LA VARENNE : manque feuille d'effectifs sut le plateau du 26 Juin à Rhône Sud

➡ COMMISSION U9

Denis CONTAMIN

Feuilles de bilan ou d'effectifs manquants :

Merci de transmettre les documents manquants par mail ou par courrier de toute urgence.

Plateaux U9 du 5 juin 2021

CRAPONNE : manque feuilles d'effectifs de vos équipes 3 et 4 sur le plateau 11 de SAINT PIERRE LA PALUD

➡ COMMISSION U11

François POTIER et Farid BEN FARAH

Feuilles de match manquantes du 26 Juin

Plateau D2 à CHAPONOST

Plateau D10 à US DES MONTS

➡ COMMISSION U13

Hadi LARIBI et Christian COLLET

Courriers reçus

HAUTS LYONNAIS (lu et noté) Remerciements pour ce rappel.

Nous profitons de ce dernier P.V. de la saison pour que vous puissiez commencer à regarder dans quelles poules vous voudriez évoluer la saison prochaine. (Poule A à H). Vous seuls êtes à même d'évaluer vos effectifs. Merci

La commission U.13 vous souhaite de bonnes vacances en espérant sincèrement que nous pourrions enfin organiser une saison sans restriction...

GROUPEMENT LYON METROPOLE

Tél 04 78 84 18 48

lyonmetropole@lyon-rhone.fff.fr

➡ SECRETARIAT

Mme Christine BLANCHARD /Jean-François BLANCHARD.

Nous avons essayé de faire de notre mieux (pour nous aussi c'était la reprise) avec les infos que vous nous avez fait parvenir pour organiser des rencontres sur tout le mois de juin avec tout ses aléas de retrait ou d'ajout d'équipes, de changement de terrain ou de manque d'effectifs.

A noter peu de retour de feuilles de matchs ?

Rappel : Saison **2021-2022** l'assemblée du Groupement de rentrée aura lieu le **jeudi 9 septembre** à 19h chez nos amis du FC LYON au stade EBRARD. Merci d'en prendre note.

Les engagements sont ouvert sur **FOOTCLUB** n'oubliez pas d'engager vos équipes en foot d'animation.

Reprise des le **11 septembre** en U 13 et la semaine suivante en U9-U11 le calendrier est en ligne sur le site du District. .

En attendant protégez vous ,passez de bonnes vacances et a la rentrée prochaine.

GROUPEMENT VALLEE DU RHONE

Tél 04 72 76 01 09

valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 6 juillet 2021

Membres : E. et A. MONTEIL – E CHAMOT– JJ. ETCHEVERRY – M. FOREST – B. CAPOGROSSI - J.EXBRAYAT–

Absent : O.MONTEIL

Adresse : Groupement Vallée du Rhône - District de Lyon et du Rhône - 30 Allée Pierre de Coubertin - 69007 Lyon

Mail : valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr

Tel : 04 72 76 01 09 uniquement le mardi de 17 H 00 à 19 H 00

PRESIDENCE

Evelyne Monteil : 06 30 34 70 70

Mail : valleedurhone-pdt@lyon-rhone.fff.fr

AG groupement

L'assemblée générale de rentrée aura lieu le vendredi 10 septembre 2020 à CHAMAGNIEU club Frontonas/ Chamagnieu

La saison arrive à son terme, je remercie les clubs qui ont bien joués le jeu lors des rencontres amicales du mois de Juin, un seul regret les absences de derniers moments de certaines équipes sans prévenir ainsi que le manque de retour des feuilles de plateaux, attention préparé vos éducateurs pour la saison prochaine, vous éviterez des amendes Nous vous souhaitons à tous de très bonnes vacances Les permanences reprendront le 31/07/2021

Infos :

La reprise des catégories se fera le :

U13 : 11/09/2021

U11 : 18/09/2021

U9 : 18/09/2021

U7 : 25/09/2021

Pensez à inscrire vos équipes avant le 1^{er} septembre pour que nous puissions préparer la première journée, nous rajouterons au fur et à mesure vos inscriptions

Nous démarrons dans toutes les catégories par des journées de brassage

COMMISSION U13

Jean Jacques Etcheverry : 06 50 33 66 44

Courrier / mails :

Le groupement remercie les clubs qui ont répondu à notre demande pour organiser ces 4 samedis de plateaux. 24 équipes c'est très peu car en championnat nous en avons plus de 80.

Nous comprenons que des clubs aient préférés participer à des tournois plus intéressants ou organiser des plateaux avec les voisins. Le principal étant que les enfants aient joué contre des clubs adverses pour la première fois depuis 1 an.

Par contre seulement 13 feuilles de matchs ont été envoyées sur 27. Nous ne dirons rien cette fois ci mais nous seront vigilants à partir de la première journée de championnat en septembre.

La commission u13 ainsi que tous les membres du GVR vous souhaitent de bonnes vacances

COMMISSION U11

Michel Forest : 04 78 73 90 27 – 06 19 64 10 37

Bilan assiduité des plateaux et feuilles de matches

Feuilles de plateaux manquantes Journée du 5 juin : 5 sur 15

Plateaux 3 et 4 à Pont-de-Chéruy.

Plateau 8 à La Revolée.

Plateau 11 à Ternay.

Plateaux 12 à Loire-sur-Rhône

Plateau 13 à AS Rhodanienne.

Feuilles de plateaux manquantes Journée du 12 juin : 2 sur 12

Plateau 3 à Frontonas.

Plateau 9 à US Vilette d'Anthon.

Feuilles de plateaux manquantes Journée du 19 juin : 2 sur 11

Plateaux 1 et 2 à Heyrieux.

Plateau 7 à Colombier.

Feuilles de plateaux manquantes Journée du 26 juin : 7 sur 11

Plateau 1 à F.C. CHAPONNAY MARENNES 1

Plateau 2 à SUD LYONNAIS 3

Plateau 6 à G.S. CHASSE-SUR-RHÔNE

Plateau 7 à ENT.S. FRONTONAS CHAMAGNIEU 1

Plateau 8 à F.C. DU PAYS VIENNOIS 1

Plateau 9 à F.C. TERNAY 2

Plateau 10 à E.S. SAINT-PRIEST

Absence répertoriée journée du 5 juin : FC Colombier à USEL plateau 6.

Commentaire :

On chasse les mauvaises habitudes, elles reviennent au galop ... la faute au Covid !

Le grand nombre de feuilles de plateaux non parvenues au groupement (*Nous devons recevoir la feuille originale*) est certainement dû au manque de rigueur des éducateurs peu soucieux des formalités.

Les feuilles de match ou de plateau sont des documents attestant le déroulement d'une compétition et certifiant la bonne tenue de celle-ci. Elles servent de support en cas d'incident ou d'accident dont les conséquences peuvent être très dommageables à posteriori.

Comment voulez-vous que nous établissions une hiérarchie du niveau des équipes avec si peu d'information ?

Merci aux clubs ayant pris la peine de respecter les consignes. Parmi les quelques feuilles reçues il y a encore du laisser-aller : pas de N° de plateau, pas de nom d'équipes, pas de N° de licence, les scores notés incorrectement, etc. ...

La saison à venir nous vous incitons à faire preuve à plus de sérieux. Les récidivistes seront sanctionnés, et par amende dès la première journée, et par un nombre de désignations très limitées à domicile, nous accorderons notre confiance aux clubs les plus consciencieux.

Bonnes vacances à tous et rendez-vous à la rentrée, si tout va bien.



Calendrier Futsal D.L.R. 2021-22

	Vacances				Jours Fériés et Fêtes																																	
	Août			Septembre				Octobre					Novembre					Décembre																				
	14	21	28	30-31	4	7	11	18	25	2	9	16	23	26	27	30	2-3	4-5	6	13	20	24	27	4	11	18	21	23	25									
U18			AG FUTSAL	Formation Futsal Initiation (DLR)		Réunion Futsal Jeunes		RENTREE DU FUTSAL	Formation Arbitres Capacitaires	CR cadrage	1	2	3	MR		PPF		Formation Futsal Initiation (LAuRAFoot)	Formation Futsal Entraînement (LAuRAFoot)		CR 1/4	4	PPF	5	MR	6	MR	Certification Futsal Base (LAuRAFoot)	Réunion Futsal Jeunes	PPF								
U15														Chall. cadrage	1	2	3			MR	PPF					Chall. 1/4	4			PPF	5	MR	6	MR			PPF	
U13														RENTREE DU FUTSAL			1				2										3		4	MR	5			
U11																				1							2					3		4	Futsal associé			
U9																				1											2		3					
U7														RENTREE DU FUTSAL													1						2					

	Janvier				Février					Mars				Avril					Mai				Juin															
	1	8	15	19	22	26	29	5	12	15-16	19	19-21	26	5	12	19	23	26	2	9	13	16	21	23	30	7	14	18	21	28	4	11	18	25				
U18				PPF	7	PPF LAuRA	8	Candidatures Libres SS	MR	Formation Futsal Entraînement (LAuRAFoot)		PPF LAuRA		9	CR 1/2	10	PPF LAuRA	MR		11	Détection SS	MR	Certification Futsal Base (LAuRAFoot)				12	CR finale	Concours d'entrée SS	13								
U15		CR		PPF	7	PPF LAuRA	8		MR			PPF LAuRA		9	Chall. 1/2	10	PPF LAuRA	MR		11		Détection SS		MR				12	Chall. Finale		13				TOURNOI DE CLOTURE			
U13		CR			Futsal associé		6		MR					7		8		MR	9					MR				10			11			12		TOURNOI DE CLOTURE		
U11		Futsal associé				5							Futsal associé	6				7		8								9									TOURNOI DE CLOTURE	
U9			Futsal associé			Futsal associé								4		5				6									7								TOURNOI DE CLOTURE	
U7				Futsal associé					Futsal associé						3			4		5									6									

FORMATIONS 2021-2022 (Organisation LAuRAFoot)

Formation Futsal Initiation (2 journées complètes)

30 et 31 Aout (lieu à définir) organisation District
2 et 3 Novembre (Feurs) organisation LAuRAFoot

Formation Futsal Entraînement (2 journées complètes)

4 et 5 Novembre (Feurs) organisation LAuRAFoot
15 et 16 Février (Feurs) organisation LAuRAFoot

Certification Futsal Base

21 décembre
21 avril

DETECTIONS U14-U15 et U16-U17-U18 - PPF 2021-2022

Brassage départemental U15 - Clubs Futsal (Repérer / Identifier) : 26 Octobre (Gymnase Longchambon - Lyon 8)
Brassage départemental U18 - Clubs Futsal (Repérer / Identifier) : 27 Octobre (Gymnase Longchambon - Lyon 8)
Centre de suivi U15 et U18 (Accompagner / Evaluer) : 24 novembre et 23 décembre (Gymnase Longchambon - Lyon 8)
Rassemblement départemental clubs Futsal + Libres U15-U18 (Evaluer / Selectionner) : 19 janvier (Gymnase Longchambon - Lyon 8)

Rassemblement régional : 26 Janvier
Stage régional : du 19 au 21 février
Match de préparation sélection régionale : 23 mars

CONCOURS D'ENTREE SECTION D'EXCELLENCE SPORTIVE FUTSAL

Candidatures libres : 12 février
Détection n°1 : 13 avril
Concours d'entrée : 18 mai



Calendrier Football d'Animation D.L.R. 2021-2022



	SEPTEMBRE 2021			OCTOBRE 2021				NOVEMBRE 2021				DECEMBRE 2021				JANVIER 2022						
	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	
	11	18	25	2	9	16	23	30	6	13	20	27	4	11	18	25	1	8	15	22	29	
U7			J1 Rentrée du Foot		J2						J3		J4	Foot 5 Passion							Futsal c'est TOP	
U9		J1 Rentrée du Foot		J2		J3				J4		J5		J6 Challenge Penalty							Futsal c'est TOP	Futsal c'est TOP
U11		J1 Rentrée du Foot	J2 Phase brassage	J3 Phase brassage	J4 Phase brassage	J5 Fun Foot			J1 Phase 1	J2 Phase 1	J3 Phase 1	J4 Phase 1 Fun Foot Téléthon	J5 Phase 1	Futsal c'est TOP						Futsal c'est TOP	J1 Phase 2 Fun Foot	
						Fun Foot 100% F.						Fun Foot 100% F. Téléthon									Foot 5 Passion	Fun Foot 100% F.
U13 Label Groupement	J1	J2	J3	J4	J5	PPF U13	1er Tour Festival 13		J1 Phase 1	J2 Phase 1	2ème Tour Festival 13	J3 Phase 1	J4 Phase 1	J5 Phase 1						Futsal c'est TOP	Futsal c'est TOP	3ème Tour Festival 13
							1er Tour Coupe Grpt				2ème Tour Coupe Grpt										Futsal c'est TOP	3ème Tour Coupe Grpt

	FEVRIER 2022				MARS 2022				AVRIL 2022					MAI 2022				JUN 2022				
	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	
	5	12	19	26	5	12	19	26	2	9	16	23	30	7	14	21	28	4	11	18	25	
U7		Futsal c'est TOP			J5		J6	Challenge Passion	J7					J8	J9	Fête DLR au Féminin	Ascension	Pentecôte	JND			
U9	J7 Challenge Shout Out					J8		J9 Challenge conduite		J10				J11		J12 Clôture	Ascension	Pentecôte				
								Challenge Passion								Fête DLR au Féminin						
U11	J2 Phase 2 Aller			Futsal c'est TOP	J3 Phase 2 Aller	J4 Phase 2 Fun Foot Ecologie	J5 Phase 2 Aller		J6 Phase 2 Retour	J7 Phase 2 Retour				J8 Phase 2 Retour	J9 Phase 2 Retour	J10 Phase 2 Retour	Ascension	Pentecôte				
						Fun Foot 100% F.										Fête DLR au Féminin						
U13 Label Inter-groupements Groupement	J1 Phase 2				J2 Phase 2	J3 Phase 2	PPF	J4 Phase 2	4ème Tour Coupe grpt	J5 Phase 2				Finale Reg Festival 13	J6 Phase 2	J7 Phase 2	Clôture Tournois des Poules	Ascension	Pentecôte			
							Foot 5 Passion		Finale DEP Festival 13													



Calendrier Foot Loisir D.L.R. 2021-22

	Vacances			Jours Fériés et Fêtes																			
	Août			Septembre						Octobre						Novembre				Décembre			
	14	21	28	4	11	18	21	23	25	2	9	16	23	30	6	13	20	27	4	11	18	25	
ADULTES							AG FOOT LOISIR					Foot en marchand #1						Futnet #1					
U18										Foot à 8 J1	Foot à 8 J2	Foot à 8 J3				Foot à 8 J4	MR	Foot à 8 J5	MR	Foot5 J1			
U15																							
U13																Plateaux J1		Plateaux J2					
U11												RENTREE LOISIR FUN FOOT									Foot5 J1		
Challenge Entreprise																				FOOT MARCHANT			

	Janvier				Février				Mars				Avril				Mai				Juin						
	1	8	15	22	29	5	12	19	26	5	12	19	26	2	9	16	23	30	7	14	21	28	4	11	18	25	
ADULTES				Foot en marchand Futnet #2											Futnet #3					Foot en marchand #3							
U18			Foot5 J2		Foot5 J3					Foot à 8 J6		Foot à 8 J7	MR		Foot à 8 J8				Foot à 8 J9	GOLF FOOT			Foot à 8 J10				
U15																											
U13				Futsal associé							Plateaux J3		Plateaux J4		Plateaux J5						BEACH SOCCER						
U11		Futsal associé																									
Challenge Entreprise					FUTSAL					FOOT5					GOLF FOOT					FUTNET					BEACH		